RAPPORT À LA CHAMBRE

LE MARDI 19 JUIN 1951.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le bill n° 376, intitulé: loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, et a décidé d'en faire rapport sans modification.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

L. O. BREITHAUPT.

LE MARDI 19 JUIN 1951.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT.

Votre Comité a étudié le bill n° 356 (C-11 du Sénat), intitulé : loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et a décidé de le rapporter sans amendement.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

L. O. BREITHAUPT.